

# 1999 : l'année des préparatifs

Autor(en): **Jauslin, Jean-Frédéric**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Rapport annuel / Bibliothèque nationale suisse**

Band (Jahr): **86 (1999)**

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-362322>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

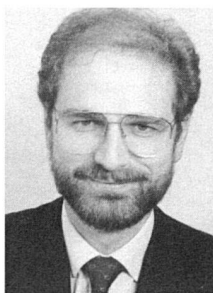
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## 1999 : L'année des préparatifs

« A state without the means of some change is without the means of its conservation. » (« Un État qui n'a pas les moyens d'effectuer des changements n'a pas les moyens de se maintenir ») C'est la France de l'Ancien Régime qui avait inspiré cet axiome à l'écrivain anglais Edmund Burke. Mais il se vérifie aussi pour des institutions patrimoniales telles que la nôtre. Rien d'étonnant à cela. Une bibliothèque, après tout, ne forme-t-elle pas un État en soi, avec son territoire, ses ressources, ses habitants, son gouvernement, ses « affaires étrangères » ?... En tout état de cause, nous savons depuis longtemps ce que la survie de notre « État » doit à notre faculté d'adaptation. Il fut un temps où parler de changement à propos d'un lieu voué à la conservation par excellence pouvait sembler paradoxal. Aujourd'hui, plus personne ne s'étonne. Musées, bibliothèques, archives, médiathèques, tous et toutes doivent suivre le mouvement. Et même, autant que faire se peut, le provoquer, ou du moins s'y préparer.

La Bibliothèque nationale suisse vit une période de profonde mutation depuis dix ans. Elle s'est notamment informatisée et dotée de magasins tout à fait conformes à son mandat de collection et de conservation. Sur le plan des services aux usagers, elle s'est également développée. Mais il lui fallait encore remodeler son enveloppe architecturale de manière à la rendre encore plus ergonomique. C'est ainsi qu'en automne 1998, le bâtiment de la BN est entré dans une phase de réhabilitation, et ce pour une durée de deux ans. Si l'institution n'a pas fermé ses portes pour autant, la majorité du personnel administratif a dû évacuer les lieux et gagner des bureaux mis à sa disposition à l'autre bout de la ville, au numéro 96 de la Schwarztorstrasse. Mais à peine étions-nous installés dans nos locaux provisoires, que nous devions déjà préparer notre retour à la Hallwylstrasse. Nous avons donc aussitôt mis à profit le relatif isolement dans lequel nous plongeaient les travaux de réfection pour décider des améliorations que

nous pourrions encore apporter à nos services une fois rentrés en possession de notre bibliothèque. En somme, c'est à nouveau une année riche en réflexions, en projets et en changements de toutes sortes que nous vous invitons à passer en revue.



### Changement à la présidence de la commission de la BN

Le début de l'année 1999 a été marqué par un changement de grande importance pour la Bibliothèque nationale. La présidence de la commission de la BN, assurée depuis 1990 par le professeur Egon Wilhelm, a été reprise par M<sup>me</sup> Rosemarie Simmen, conseillère aux États. Ce changement à la tête de cette commission revêt une grande signification pour notre institution. Elle indique que la Bibliothèque nationale veut s'engager de façon accrue dans la vie politique du pays. Elle entend donc non seulement être active sur le terrain, ô combien difficile, de la préservation du patrimoine documentaire national et du service aux usagers, mais également aider la Confédération à appliquer une politique générale dans ce domaine. Il est évident qu'à partir du moment où la *société de l'information* devient un thème d'actualité pour nos autorités – ce qui semble être le cas, puisque le Conseil fédéral a soutenu les travaux d'un groupe chargé d'étudier cette question –, la Bibliothèque nationale a forcément un rôle à y jouer. La nomination d'une personnalité politique de premier rang à la tête de la commission est donc un signe clair dans ce sens.

Toute l'équipe de la BN ainsi que tous les membres de la commission sont particulièrement heureux que M<sup>me</sup> Simmen ait accepté cette nouvelle fonction et lui souhaitent une cordiale bienvenue. Nous sommes persuadés que, grâce à sa longue expérience de la vie politique helvétique, à sa connaissance approfondie du monde culturel suisse et à son enthousiasme naturel, elle saura donner une

nouvelle impulsion aux travaux de la commission et à l'évolution de notre institution.

Malheureusement, l'année écoulée s'est terminée sur une note bien triste, puisque notre président sortant, M. Egon Wilhelm, est décédé subitement le 15 décembre 1999. Nous garderons tous un merveilleux souvenir de cet homme admirable qui a su s'investir pleinement dans la bibliothéconomie suisse et dans la modernisation de la BN. Sans son soutien, nous aurions eu bien des difficultés à atteindre les buts que nous nous étions fixés. Car tant la « Nationale » que les Archives littéraires suisses ont bénéficié de ses larges connaissances, de ses relations et de son enthousiasme constant. Nous vouons donc une reconnaissance sans limites à cet homme qui demeurera une figure essentielle de l'histoire de la Bibliothèque.

### **Les préparatifs pour le retour à la Hallwylstrasse 15 (projet *Avanti*)**

Les premières idées sur l'installation des nouveaux services au public portaient essentiellement sur l'aménagement d'une zone de libre accès. Au fur et à mesure des réflexions, nous avons constaté que cette vision s'avérait beaucoup trop restreinte et que les services de la « nouvelle BN » allaient connaître une profonde mutation. Nous avons donc mis sur pied un nouveau projet au début de l'année écoulée qui a requis les meilleures ressources à disposition. Le responsable de la section des Services, M. Jean-Marc Rod, a été chargé de diriger cet ambitieux projet intitulé « *Avanti* ». Celui-ci englobe aussi bien la mise en place de la logistique que le choix et la préparation des collections qui seront offertes en libre accès au public. *Avanti* prévoit en effet d'offrir de nombreux services améliorés à notre public.

Qui dit inauguration d'un bâtiment rénové, dit également manifestations publiques. Cet aspect ne sera pas laissé de côté, puisque les responsables d'*Avanti* se préoccupent également de toute la question de l'information et de la communication aux usagers ainsi que de la préparation de plusieurs événements destinés à marquer la réouverture de la Hallwylstrasse 15 au début de l'année 2001.

### **Le lancement des démarches pour la 3<sup>e</sup> phase de construction**

Le premier étage des magasins souterrains de la BN, inaugurés à la fin de 1997, est actuellement utilisé comme salle de lecture provisoire et comme accès public à nos collections. Nous avons dû, pour cette période d'environ deux ans, réduire le nombre de places de travail d'un facteur trois. Aussi sommes-nous très reconnaissants à nos usagers de la bienveillante indulgence qu'ils nous témoignent pendant cette phase de transition. Afin de leur permettre une consultation aussi agréable que possible, nous avons introduit le prêt à domicile gratuit ; nous encourageons donc nos lecteurs à en faire usage au maximum de manière à prévenir tout engorgement de la salle de lecture. Dès la fin des travaux de rénovation, nous disposerons de vastes zones publiques situées dans la partie centrale du bâtiment principal, d'une surface au moins trois fois supérieure à celle qui existait à l'origine. Nous récupérerons ainsi le premier étage de nos magasins souterrains et y réinstallerons des étagères pour accueillir nos documents.

Cela dit, nous constatons avec une certaine angoisse que nos magasins parviennent déjà à saturation. Nos réserves actuelles nous permettent de stocker les nouvelles acquisitions jusqu'à la fin de 2004 environ. Étant donné que nous n'avons aucun moyen de freiner cet afflux constant de documents (puisque nous dépendons entièrement de la production des Helvetica que nous sommes tenus d'acquérir), nous nous voyons dans l'obligation de planifier de nouvelles constructions. Les estimations faites au début des années 1990 se confirment donc et de nouveaux magasins souterrains s'avéreront indispensables dès 2005. Or nous disposons de place à l'ouest du bâtiment. Encore faut-il faire confirmer notre projet devant les Chambres fédérales, ce que nous nous efforcerons de faire durant l'année 2001. Malheureusement, l'Office fédéral des constructions et de la logistique nous a déjà avertis que son agenda ne prendrait pas en considération la réalisation de cette troisième étape, prévue pourtant de longue date, avant 2008. Nous espérons cependant trouver des solutions à ce problème crucial durant le courant de l'année 2000. A priori, non seulement les solutions de

stockage à distance de certaines catégories de documents provoqueraient une augmentation importante des coûts de gestion de la BN, mais elles risqueraient encore de nuire gravement à la qualité de nos prestations. En effet, nous ne pourrions plus garantir une livraison rapide des documents à nos lecteurs : les délais pourraient passer d'une demi-heure à un jour au moins. Nous n'osons imaginer les réactions – légitimes – de notre public devant cette probable dégradation de nos services.

### **L'introduction du NPM à la BN**

En 1996 déjà, la direction de la BN avait proposé au Département fédéral de l'Intérieur (DFI) d'introduire un ensemble de mesures liées à la nouvelle gestion publique (*new public management* – NPM). Le DFI avait provisoirement réservé sa réponse, car un tel changement lui semblait alors prématuré. Au début de l'année 1999, la direction de l'Office fédéral de la culture (OFC), de manière à répondre aux exigences d'économie formulées par le Conseil fédéral à l'adresse de toute l'Administration, a décidé de démarrer un projet visant non seulement à étudier les possibilités de rationalisation au sein de l'office, mais également à revoir sa structure globale, quelque peu déficiente à cet égard. C'est dans cet esprit que le projet *Nove BAK*<sup>1</sup> a vu le jour. Pour la Bibliothèque nationale comme pour le Musée, il s'est très vite avéré qu'une plus grande autonomie garantirait un accomplissement plus efficace de leurs mandats respectifs. C'est pourquoi la direction de l'OFC a très rapidement demandé aux deux institutions d'entamer des réflexions dans ce sens. Pour la BN, cela signifiait reprendre le dossier de 1996 en l'actualisant et en l'améliorant. De fait, la première question qui se posait consistait à déterminer quel était le statut juridique le plus propre à remplir les tâches qui nous étaient attribuées. En effet, si l'affectation d'un budget global et d'un mandat de prestations semble être acquise, un nouveau positionnement juridique de la BN au sein de l'Administration fédérale constitue un point plus délicat. Il a donc fallu déterminer les critères présidant à un éventuel changement. Un groupe de travail de la BN s'est penché sur la question avec l'aide de plusieurs experts externes. La conclusion à laquelle ce groupe est

arrivé à la fin de 1999 est que la BN devrait disposer de sa propre entité juridique – autrement dit qu'elle devrait se muer en une fondation de droit public – de manière à bénéficier d'une flexibilité maximale lui permettant d'assurer pleinement son mandat tout en s'adaptant rapidement à l'évolution actuelle. Une telle décision relève bien sûr de l'autorité politique qui devra, au début de l'année 2000, étudier cette question. Elle influencera bien sûr la suite des travaux, dans la mesure où les étapes ultérieures consisteront à définir dans le détail les produits que nous proposerons, à concevoir l'organisation la mieux adaptée à ce genre d'évolution, à identifier les ressources nécessaires à ces nouvelles perspectives et à mettre en place une comptabilité analytique. Il nous faudra aussi préciser la ligne stratégique de la BN, ligne que nous n'avons fait qu'esquisser pour le moment. Sachant que nous ne pourrions augmenter substantiellement nos ressources, nous songeons à nous concentrer sur notre mission fondamentale, à savoir la gestion des collections patrimoniales. Parallèlement, nous espérons aussi pouvoir maintenir notre présence sur la scène internationale, afin de continuer à profiter des contacts établis jusqu'à ce jour, en particulier avec les autres bibliothèques nationales, tant il est vrai que l'évolution de la BN nous semble passer obligatoirement par une collaboration intensive avec ses consœurs européennes.

### **Les bouleversements de la politique informatique de l'Administration fédérale (projet Nove IT)**

Hélas, l'année 1999 ne nous a pas réservé que des projets motivants. Dans un légitime souci d'économie, le Conseil fédéral a lancé un projet visant à réviser la situation informatique de toute l'Administration fédérale. Il est vrai que dans ce domaine, les perspectives d'amélioration semblent nombreuses, et nous adhérons sans restriction à cette volonté de rationalisation. Toutefois, les solutions retenues pour améliorer l'efficacité du secteur informatique nous laissent fort sceptiques. Il a en effet été décidé, dans le cadre d'un projet baptisé « Nove IT », que toute l'exploitation informatique, effectuée à ce jour sur plus de septante sites, dont celui de la BN, devait être concentrée

<sup>1</sup> BAK : Bundesamt für Kultur = Office fédéral de la culture.

dans sept centres départementaux. Si une gestion centralisée de certains produits standards – nous pensons essentiellement à des logiciels de type bureautique – peut aisément se concevoir, il en va tout autrement des systèmes dédiés à des travaux bien particuliers menés par certaines institutions. C'est la raison pour laquelle les directions des Archives fédérales et de la Bibliothèque nationale ont suggéré, dans un souci de synergie, de constituer un centre de compétence consacré à la gestion de l'information documentaire ; ce centre aurait pu offrir, à toutes les institutions de l'Administration fédérale qui en auraient eu l'usage, des services de qualité dispensés par un personnel formé à ces tâches bien spécifiques. Cette solution n'a pas été retenue, mais il a été décidé de donner suite à une seconde proposition visant à concentrer dans notre pays les compétences capables d'assurer la maintenance du logiciel intégré de gestion des bibliothèques fourni par la maison américaine VTLIS Inc. Dès le début de l'an 2000, les bases d'un centre de compétence commun à la Confédération et au Réseau romand des bibliothèques devraient être mises sur pied. Nous espérons que cette innovation, qui risque tout de même de causer quelques soucis à la BN (puisqu'elle perdrait ainsi une partie de la maîtrise de son outil de production), se révélera judicieuse.

### **La préservation de l'image d'une institution privée de ses locaux**

Comment préserver l'image d'une institution provisoirement privée de la possibilité d'organiser chez elle de larges manifestations publiques ? Telle est la question à laquelle nous sommes confrontés depuis que notre bâtiment est entré dans sa phase de rénovation. Notre démarche a consisté à maintenir un maximum d'activités à l'extérieur en mentionnant la fonction organisatrice de la BN. Le succès de la tournée de l'exposition *Gallimard et la Suisse – Un siècle d'affinités littéraires*<sup>2</sup>, avec son inauguration au Salon du Livre à Genève et ses diverses étapes à Fribourg, Neuchâtel – où nous avons eu le plaisir de saluer la présence de notre conseillère fédérale, M<sup>me</sup> Ruth Dreifuss – et Lausanne, a certainement contribué à maintenir présente la BN dans les esprits. Par ailleurs, nous avons aussi à cœur de faire partager nos

préoccupations à la presse, qu'elle soit écrite ou audiovisuelle. Malheureusement, il nous a bien fallu constater que la concurrence était vive dans ce domaine et qu'il était particulièrement difficile d'attirer l'attention des journalistes en l'absence de faits concrets. Seule exception – dont nous nous serions certes passé – la démission prématurée du nouveau directeur du Centre Dürrenmatt à Neuchâtel, qui fut un événement largement médiatisé. Et pour cause ! Rappelons brièvement ici que, peu de temps après avoir été engagé pour assumer la direction du Centre Dürrenmatt, Walter Tschopp, conservateur au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, se retirait. Les raisons qui ont amené à cette décision tenaient à une incompatibilité de vues entre les diverses parties prenantes concernant l'activité future de ce centre. Nous regrettons évidemment le départ de M. Tschopp, mais cette mésaventure nous aura au moins permis de clarifier la destination de ce centre. En tout état de cause, nous espérons être en mesure de repourvoir le poste dès le début de l'année 2000<sup>3</sup>.

### **La collaboration nationale (les projets *ILL*, *Affiches* et *Authel*, quelque échos de *Memoriav*)**

Dans le cadre de nos missions, les démarches visant à améliorer la coordination au plan national nous occupent toujours fortement. Durant l'année écoulée, outre les tâches traditionnelles inhérentes à la gestion des catalogues collectifs des monographies et des périodiques, outre aussi les réponses aux demandes de localisation en provenance du prêt interbibliothèques, trois projets nous ont particulièrement sollicités.

Le premier consistait à soutenir la mise en place d'un nouveau logiciel de prêt interbibliothèques développé sous l'égide de l'Association des bibliothèques et bibliothécaires suisses (BBS). Le système *ILL 99* répond parfaitement aux attentes des usagers et a connu, dès son lancement, un succès prometteur. Après quelques essais plus ou moins fructueux de mise en production par une société privée, il a été décidé que la BN assurerait l'exploitation du logiciel. À la fin de l'année, le produit avait atteint son rythme de croisière et le nombre de commandes augmentait de façon

<sup>2</sup> Voir p. 92.

<sup>3</sup> Voir aussi la rubrique « Centre Dürrenmatt de Neuchâtel », aux pages 84–85.

réjouissante. Les perspectives de développement sont encourageantes. Il faut espérer que ce logiciel permettra de mieux coordonner les procédures de prêt au plan national et qu'il trouvera aussi une implémentation en Suisse alémanique après avoir connu le franc succès qu'il a rencontré en Suisse romande.

Le deuxième projet de coordination avait pour objectif d'instaurer un catalogue collectif national des affiches. Cinq institutions détenant les plus grandes collections du pays se sont mises d'accord sur des règles de catalogage et ont décidé de promouvoir un outil qui permettra à l'utilisateur non seulement de rechercher des affiches par leurs descriptifs, mais également de les visualiser chaque fois que celles-ci auront été digitalisées. Un prototype est en voie de réalisation. Son financement devrait être assuré au moyen d'une procédure très novatrice, consistant à récolter quelques centimes pour chaque affiche placardée dans le pays.

Nous avons été moins heureux dans nos démarches visant à harmoniser les diverses formes de catalogage usitées dans le pays. La BN avait été mandatée par la BBS pour développer une politique commune dans ce domaine. Si les grandes bibliothèques se sont mises d'accord sur la question des standards à utiliser, force est de constater que l'utilisation de ces normes laisse encore bien des questions ouvertes et prête à de nombreuses interprétations. La réflexion portant sur l'intérêt d'un fichier d'autorités national spécifiquement consacré à la Suisse (*Authel*) s'est également soldée par un échec. Il a néanmoins été convenu que le fichier d'autorités de la BN devait être développé comme un produit et que les bibliothèques pourraient s'en servir selon leurs besoins. L'avenir nous dira si cette pratique, extrêmement libérale, permettra d'améliorer la coordination, de trouver des synergies et de réduire les coûts de gestion d'un tel outil. Enfin, la collaboration par le biais de l'association *Memoriav* s'est poursuivie de façon tout à fait satisfaisante, puisque le modèle de réseau qui s'y développe rencontre un intérêt croissant. La question de la préservation du patrimoine audiovisuel helvétique n'est certes pas résolue, mais les petits pas accomplis au sein de *Memoriav* démontrent que la démarche est juste et qu'elle répond à

l'attente des nombreux professionnels du pays concernés par cette question. Prévu dans un premier temps jusqu'à la fin de 2001, le financement accordé par le Conseil fédéral à *Memoriav* devra être confirmé dans les prochains mois. Cette question fera l'objet d'un message du Conseil fédéral qui devra être préparé jusqu'en été 2000.

### **La collaboration internationale (le projet MACS)**

Le projet d'accès multilingue (*MACS*), lancé et géré par la BN en collaboration avec la Deutsche Bibliothek, la Bibliothèque nationale de France et la British Library, a bien progressé en 1999. En août, les quatre partenaires ont signé un contrat de collaboration et de financement d'un prototype qui permettra d'établir et de gérer des liens entre des listes de termes en anglais, français et allemand et d'effectuer des recherches dans les catalogues des bibliothèques partenaires indépendamment de la langue. Après la rédaction des spécifications, un appel d'offres a été lancé et plusieurs entreprises ont assisté à une journée d'information en novembre, tenue au siège de la CENL (Conference of European National Librarians) à La Haye. Le travail d'analyse des offres s'est poursuivi en décembre, et il est prévu de développer le prototype pendant les six premiers mois de l'année 2000. Ce projet est intéressant, non seulement par son contenu, mais également par sa structure : malgré son statut « hors Communauté européenne », la BN a montré qu'elle pouvait lancer des projets intéressants des partenaires étrangers. En outre, ce prototype est financé directement par les bibliothèques partenaires, dans le cadre de la CENL, et présente donc un nouveau mode de collaboration, complémentaire aux projets financés par la Commission européenne.

### **En conclusion**

L'année 1999 doit être considérée comme une ultime étape transitoire avant l'aboutissement des derniers objectifs prévus au début des années 1990 dans le cadre du projet *RAMSES*. Parmi tous nos objectifs, la préparation au retour à la Hallwylstrasse a bien évidemment la priorité. Nous y consacrerons toute notre

énergie afin d'achever cette première étape de modernisation de notre institution. Parallèlement, nous jetons déjà les bases de notre évolution future. Il est d'ores et déjà évident que nous ne cesserons de vivre dans le mouvement. Telle Pénélope, il nous faudra remettre constamment notre ouvrage sur le métier. C'est assurément la seule attitude qui permettra à notre institution de combler les multiples attentes dont elle fait l'objet ; c'est en effet

grâce à cet esprit d'adaptation qu'elle sera capable de résoudre le dilemme auquel elle se trouve si souvent confrontée : comment répondre aux exigences d'aujourd'hui tout en garantissant la satisfaction de celles de demain ? La réponse à cette question passera vraisemblablement par des technologies digitales, même si la manière de les utiliser n'est à l'heure actuelle pas encore parfaitement définie<sup>4</sup>.

4 Dans ce domaine, comme dans d'autres, la BN tient à s'informer et à informer. En témoignent les *Library Science Talks* que nous organisons régulièrement. Ci-dessous, à titre d'exemple, la liste de ces présentations.

#### **Library Science Talks 1999 :**

Jola Prinsen (Tilburg, Pays-Bas) : *Generating business in Libraries*, à Berne, BN, le 1<sup>er</sup> mars ; à Genève (au WHO), le 2 mars.

Richard E. Luce (LWW Project Leader and Research Library Director) : *Integrating the Digital Library Puzzle : The Library Without Walls at Los Alamos*, à Berne (à la BN), le 26 avril ; à Genève (au CERN), le 27 avril.

Genevieve Clavel (BN) : *European co-operation among national libraries : NEDLIB (Networked European Deposit Library) ; Multilingual Subject Access*, respectivement à Berne (à la BN) le 17 mai, et à Genève (au WIPO), le 18 mai.

Ann Okerson (Yale University) : *Electronic Journal licensing and consortia*, à Berne (à la BN), le 30 juin ; à Genève (au CERN), le 1<sup>er</sup> juillet.

Karl Böhler (ETH Zurich) : *Discs, Disks, Filme und Tapes : Eigenschaften, Benutzung, technische und intellektuelle Archivierung / Discs, Disks, Films and Tapes : Properties, Use, Technical and Intellectual Preservation*, à Berne (à la BN) (en allemand), le 13 septembre ; à Genève (au WHO) (en anglais), le 14 septembre.

Christiane Montarbaud et Jean-Yves Le Meur (CERN AS-DH Group) : *On-line picture database*, à Berne (à la BN), le 18 octobre ; à Genève (au CERN), le 19 octobre.

Michele Casalini (Casalini Bookseller, Florence) : *EDIFACT : Electronic Document Interchange*, à Bern (à la BN), le 15 novembre ; à Genève (au CERN), 16 novembre.